

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE –THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2016 - 18 heures
Salle du Val Marie à Thionville

La séance est ouverte à 18 h 15.

Après avoir entendu quelques communications de M. le Président,

- PREND ACTE des décisions du Président et du Bureau Communautaire des 13 octobre, 10 novembre et 1er décembre 2016
- ADOPTE le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 22 septembre 2016
- APPROUVE l'adhésion de la Communauté d'Agglomération à :
 - l'Association Nord-Moselle +
 - l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM) à compter du 1^{er} janvier 2017 et DESIGNER M. Bruno SAPIN et M. Patrick BECKER en tant que représentants au sein de l'Assemblée Générale
- PREND ACTE du rapport d'activité 2015 du Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMITU) Thionville Fensch
- APPROUVE la contribution au Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)
- AGRÉE la candidature de Mme ADLER et M. DRIESBACH en vue de la cession d'un terrain de 4 000 m², nécessaire à son implantation sur la ZAC Actypôle
- AGREE la candidature de M. Régis SCHEIL en vue de la cession d'une emprise d'environ 9 508 m² sur la ZAC Espace Meilbourg
- APPROUVE la création de la Société Publique Locale chargée de la gestion et de l'exploitation d'équipements publics de loisirs, et notamment le port de plaisance et le camping de Basse-Ham et PROCEDE aux désignations suivantes :
 - M. Daniel PERLATI en qualité de représentant permanent à l'Assemblée Générale de la Société
 - MM. Daniel PERLATI, Bruno SAPIN, et Jackie HELFGOTT en qualité de mandataires représentant la Communauté d'Agglomération au Conseil d'Administration de la Société
- APPROUVE le nouveau projet de fonctionnement du Relais Assistants Maternels et SOLLICITE les subventions correspondantes auprès de la CAF
- S'agissant des finances :
 - ADOPTE la décision modificative n°3 du budget principal
 - ADOPTE les propositions d'anticipations sur le budget d'investissement 2017

- CREE, à compter du 1^{er} janvier 2017, un budget annexe pour le « Service de collecte et traitement des déchets », rattaché au budget principal et AUTORISE Monsieur le Président à engager sur ce budget annexe et jusqu'à l'adoption du budget, les dépenses nécessaires
- DECIDE l'admission en non-valeur de recettes irrécouvrables pour le budget annexe « Assainissement », pour un montant total de 180 967,87 €
- ACCORDE à l'IUT de Thionville –Yutz une participation financière de 40 000 € par an sur une période de trois ans à compter de 2017 pour la poursuite des travaux expérimentaux de l'Equipe de Recherche
- AGRÉE la cession à la société ICADE Promotion d'une emprise d'environ 6 500 m² sur la ZAC Metzange-Buchel et FIXE le prix de cession des droits à construire à 220 € HT/m² de surface de plancher, prix applicable à la surface précise qui sera déterminée au permis de construire sans pouvoir toutefois être inférieure à 5 080 m²
- S'agissant de l'Office Public de l'Habitat :
 - FIXE à vingt-trois, l'effectif des membres du Conseil d'Administration,
 - PROCEDE à la désignation, pour représenter la Communauté d'Agglomération, des six membres du Conseil Communautaire pour siéger à ce Conseil d'Administration :
 - M. Pierre CUNY
 - Mme Stéphanie KIS-REPERT
 - Mme Julie VAUDEMONT
 - M. Jean KLOP
 - M. Patrick BECKER
 - M. Patrick LUXEMBOURGER
 - PROCEDE à la désignation, pour représenter la Communauté d'Agglomération, des sept membres en qualité de personnalités qualifiées pour siéger à ce Conseil d'Administration :
 - M. Michel LIEBGOTT
 - M. Laurent STEICHEN
 - Mme Dominique GUICHARD
 - Mme Catherine BAILLOT
 - M. Léon HOFF
 - M. François-Xavier BAROTH
 - Un représentant désigné par la Caisse d'Epargne
 - PROCEDE à la désignation de M. Robert MALGRAS en qualité de représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées
- ARRÊTE le projet de Programme Local de l'Habitat
- AUTORISE Monsieur le Président à engager les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la mission de lutte contre la radicalisation et la création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR)
- DECIDE l'intégration du volet air dans son Plan Climat Energie Territorial et APPROUVE le Plan Climat Air Energie Territorial
- S'agissant des déchets :
 - APPROUVE le programme 2016 de mise en œuvre de conteneurs enterrés pour un montant de 169 435,20 € TTC

- DECIDE la vente de composteurs à l'ensemble des habitants du territoire et FIXE le tarif de vente du composteur à 30 € TTC
 - APPROUVE l'accès des professionnels aux déchetteries du territoire communautaire
 - DECIDE le lancement d'une étude relative à l'instauration d'une part incitative au sein de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour un montant prévisionnel maximum de 40 000 € HT
- DECIDE la construction d'un centre technique communautaire sur le site de Metzange-Buchel pour un montant global prévisionnel estimé à 4 175 000 € HT et AUTORISE M. le Président à mener la procédure correspondante.

La séance est levée à 20h20.